



## ATTESTATION « VERSEMENT DE CAPITAL »

Nous, BANQUE POPULAIRE OCCITANE, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L 512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit ; Intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le n°07022714, ayant son siège social à BALMA (31130), 33/43 avenue Georges Pompidou, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro RCS TOULOUSE 560 801 300, Identifiant unique REP n° FR232581- 01QHNQ,

certifie qu'il a été déposé la somme de 1000€ (mille euros) , sur le compte bloqué numéro 25620411274, au titre de la constitution de la Société 2A INVEST, dont le Siège Social est établi 25 rue haute, 92500 RUEIL MALMAISON.

Cette somme est constituée de la manière suivante :

Virement de 1000€

M Alexis Asche

Ces sommes resteront bloquées jusqu'à l'immatriculation effective de la Société au registre du commerce et des sociétés (production par la société d'un extrait d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés).

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à PARIS, le 13 avril 2026

Signature et cachet de la Banque

**BANQUE POPULAIRE  
OCCITANE**  
Siège social : 33-43, av. Georges Pompidou  
31130 BALMA Cedex - SIREN 560 801 300 RCS TOULOUSE

Siège social :  
33-43, av. Georges Pompidou  
31130 Balma

Tél. **0 821 000 501** Service 0,15 €/min. + prix appel  
Fax **0 821 802 626** Service 0,15 €/min. + prix appel

[www.occitane.banquepopulaire.fr](http://www.occitane.banquepopulaire.fr)

Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L.512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - Intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 022 714 - 560 801 300 RCS Toulouse.  
Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers Graphiques n° FR232581\_01QHNQ (BPCE - SIRET 493 455 042).



